



INFILTROMÉTRIE—ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

« LA PERMEABILITÉ DES BÂTIMENTS »

L'infiltrométrie, par le contrôle et la mesure de l'étanchéité à l'air du bâti, quantifie et aide à optimiser les fuites d'air au travers des parois de l'enveloppe d'un bâtiment.

C'est un contrôle obligatoire pour les bâtiments BBC-Effinergie, un critère indispensable pour les maisons à ossature bois et les maisons passives, une mesure primordiale pour évaluer la bonne mise en œuvre des matériaux et traquer les défauts d'isolation responsables de plus de 25% des pertes de calories dans un bâtiment.

Avec les objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement pour 2012, la perméabilité à l'air devient incontournable et représente un diagnostic d'avenir dans la construction et la rénovation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La formation est destinée aux intervenants de la construction qu'elle soit traditionnelle ou spécifique (mono mur, bois, paille...).

Elle permet de sensibiliser à tous les niveaux, les intervenants sur le bâti, de la conception à la réalisation :

Architectes, Bureaux d'études
Maîtres d'œuvre
Artisans (Charpente – Isolation – Cloisons –
Electricité – Plomberie)

sur l'importance de l'étanchéité à l'air.

- Comprendre l'impact de la perméabilité à l'air sur la performance énergétique, et la qualité du bâti.
- Connaître les moyens de contrôles de l'étanchéité à l'air.
- Expliciter l'étanchéité à l'air :
Réglementation et Labels
Les bâtiments BBC – EFFINERGIE
- Comment rendre un bâtiment étanche à l'air ?
- Maîtriser la mise en œuvre.
- **Test de démonstration - Déplacement sur chantier.**

PUBLIC CONCERNÉ :

Architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, artisans, techniciens issus des filières du B.T.P.

DURÉE : Une journée.

LES HORAIRES :

09h00 – 12h30 et 14h00 – 18h00

EFFECTIF FORMÉ :

L'organisme de formation accueillera de **8 à 12** personnes.

FORMATEURS : 2 FORMATEURS AUTORISÉS EFFINERGIE

DATES ET LIEU :

Voir bulletin d'inscription et calendrier

TARIF :

500 € H.T par personne (déjeuners compris).

CONTACT :

Sirteme - Le Cézanne - Les Hameaux du Soleil
06270 Villeneuve Loubet. Tél. : 04 92 02 97 05

PROGRAMME DÉTAILLÉ

DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE

INTERVENANTS : Patrick FRANÇAIN - Jean Louis CAPOU - Patrick MARTIGNOLE - Sébastien LERMIER

NUMÉRO D'AGRÉMENT FORMATION : 93 06 06361 06 délivré par la préfecture de Région Provence Alpes Côte d'Azur

SUPPORTS ET DOCUMENTS : Dossier récapitulatif de la journée sur clé USB. Attestation de présence.

FORMATION ELIGIBLE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour le financement renseignez-vous auprès de l'organisme dont vous dépendez

FORMATIONS INTRA ENTREPRISE: modules spécifiques disponibles, déplacement sur site, nous contacter.

INSCRIVEZ-VOUS!

**CALENDRIER ET BULLETIN D'INSCRIPTION DISPONIBLES
SUR www.sirteme.com**

Le Cézanne – Les Hameaux du Soleil - 06270 Villeneuve Loubet

SARL au capital de 30.000 € - SIRET 422 030 221 00028 – APE 7022 Z

Tél. 04 92 02 97 05 - Port. 06 09 54 93 51 - Fax 04 92 13 19 93 - sirteme06@orange.fr – www.sirteme.com

(1 par personne)

Société Nom Prénom

Fonction Activité

Adresse

Code Postal Ville

Tél. : Fax :

Mail :

Je souhaite suivre la formation

Module 1

Infiltrométrie - Etanchéité à l'air

(1 jour HT 500,00 € déjeuner compris)

- ☒ ~~21/01/2010 à PARIS~~ **COMPLET**
- ☐ 10/02/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 18/02/2010 à MONTAUBAN
- ☐ 23/02/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 18/03/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 23/03/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 22/04/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 08/04/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 27/05/2010 à PARIS

Module 2

Pratiquer la mesure de l'étanchéité à l'air. Devenir opérateur de mesure*

(2 jours HT 1000,00 € déjeuners compris)

- ☒ ~~22 et 23/01/2010 à PARIS~~
- ☐ 19 et 20/02/2010 à MONTAUBAN
- ☐ 19 et 20/03/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 09 et 10/04/2010 à AIX EN PROVENCE
- ☐ 28 et 29/05/2010 à AIX EN PROVENCE

* formation nécessitant le suivi préalable de la formation à l'étanchéité l'air (Module 1)

Frais d'inscription et de participation (Déjeuners compris)

Module 1

Nb de personnes : ... x 500 € = €

Total H.T €

T.V.A 19.6% €

Total T.T.C €

Module 2

Nb de personnes : x 1000 € = €

Total H.T €

T.V.A 19.6% €

Total T.T.C €

L'inscription ne sera validée qu'à réception d'un acompte de 30% (chèque d'acompte encaissé uniquement 10 jours avant la formation). Un accusé de réception vous sera adressé par email ou fax à réception du présent bulletin d'inscription.

Cet acompte ne sera pas restitué en cas d'annulation moins d'un mois avant le début de la formation. Pour une tarification de groupe (mini 3 personnes) ou entreprise, nous contacter.

Pour les inscriptions, veuillez nous contacter et nous retourner ce formulaire dûment rempli par Fax au 04 92 13 19 93 ou par email à l'adresse assistante.sirteme@orange.fr.

Les chèques de règlement sont à libeller à l'ordre de SIRTEME et à adresser à :
SIRTEME - Le Cézanne - Les Hameaux du Soleil - 06270 Villeneuve Loubet

Date:

Cachet

Signature